

# Requalification du parc privé et résorption de la précarité énergétique

## Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC  
Géraldine GUYON

Pôle Habitat Logement  
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02  
Tel : 02 41 18 80 67

[ml.cloarec@maine-et-loire.fr](mailto:ml.cloarec@maine-et-loire.fr)  
[g.guyon@maine-et-loire.fr](mailto:g.guyon@maine-et-loire.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Lutter contre la précarité énergétique

### TYPE D'AIDE

Subvention / prime

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires privés occupants et bailleurs.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Particuliers relevant de plafond de ressources très modestes dits prioritaires et bailleurs éligibles à une aide ANAH au titre de Ma prim rénov, parcours accompagné.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- Aide forfaitaire de 500 € pour l'utilisation de matériaux bio sourcés labellisés

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, Communautés de Communes et d'Agglomération,

### ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Inclus dans le budget 2024 propriétaires privés : 1 800 000 €

---

## **BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES**

2023 : 474 aides pour un engagement de 336 000 €  
2022 : 475 aides pour un engagement de 501 443 €  
2021 : 771 primes pour un engagement de 445 000 €  
2020 : 560 primes pour un engagement de 327 900 €.  
2019 : 413 primes pour un engagement de 245 000 €.  
2018 : 434 primes pour un engagement de 269 335 €.  
2017 : 448 primes FART pour un engagement de 259 231 €.  
2016 : 350 primes FART pour un engagement de 174 543 €.  
2015 : 417 primes FART pour un engagement de 214 301 €.  
2014 : 501 primes FART pour un engagement de 227 347 €.

